



N°2 Pentecôte 2003

Le rat, la puce et le bubon

Jour de marché

Le nombre des victimes de la peste ne sera jamais connu avec exactitude, mais tous les témoins de l'époque s'accordent pour souligner les ravages considérables de la contagion de 1635 - 1640, des ravages sans commune mesure avec ceux de l'épidémie précédente : "En un rien de temps, Salins, Gray, Besançon et toutes les villes en furent infectées, et même tous les villages, avec telle mortalité et dépeuplement partout que le nombre des mort est sans nombre, et dit-on que de cent personnes qui étaient autrefois dans lieux, il n'en reste pas à peine resté une, y ayant plusieurs villages entièrement déserts."...

C'est donc sans conteste que la peste se classe en tête des "fléaux de Dieu" qui ont dévasté la province pendant le guerre de Dix Ans.

Gérard Louis, *La guerre de Dix Ans, Cahiers d'Etudes comtoises, n° 60*



Favertney, sur la place, devant l'abbatiale, le marché bat son plein.

Nous sommes en 1636, dans le mois de janvier.

- Place ! Faites place aux hommes de Gallas qui viennent vous libérer des Sweeds !

Ce sont des soldats de l'Empereur, en cantonnement à Purgerot, sous les ordre de Gallas. Depuis le matin, ils déambulent dans les rues de la cité, on s'écarte sur leur passage. On les regarde avec respect, avec terreur aussi.

- Nous venons de guerroyer à Jonvelle contre les cavaliers de Weimar. C'est par centaines que nous les avons occis !

Nous sommes en cantonnement à Breurey et nous venons taquiner quelques ribaudes dans votre beau pays...

Soudain l'un des soldats, alors qu'il s'abreuvait devant la taverne, s'écroule pris de convulsions et bavant.

L'un des échevins de Favertney est appelé. Il s'approche du soldat que l'on a étendu sur une table.

- Qu'arrive-t-il à cet homme ?

- Je ne sais pas. Ce matin, il avait une forte fièvre et il tousse beaucoup.

Le soudard qui a répondu secoue son camarade :

- Hé l'ami, tu m'entends ? Parle-moi que diable !

L'échevin se redresse :

- Faites appeler prestement le chirurgien. Cet homme est en train de mourir !...

Un jeune garçon part en courant alors qu'une foule de curieux se presse déjà autour du malade.

Le "mal qui répand la terreur"

C'est au moment où le chirurgien barbier apparaît en haut de la place, dans son costume si particulier et que la foule s'écarte pour lui frayer chemin, que le deuxième soldat est à son tour pris de convulsions.

Il est étendu auprès de son compagnon.

Le chirurgien s'est approché, il a déjà ausculté le premier corps sans vie. Il vient vers le second soldat, lui enlève son vêtement... Il regarde son entrejambe... Il se redresse alors et annonce son sinistre diagnostic :

- Ce malheureux estoit tout lentillé par dessus son corps. Il avoit aussi une grosse bosse à l'entreuisse droite, à trois doigts plus bas que l'inguine...

Qu'on fasse venir le bâtonnier et son sergent d'arme, aussi les nettoyeurs. Il faut amener cet homme hors les murs de la cité !

La foule s'est écartée, elle sait parfaitement ce que cela signifie. Un murmure la parcourt qui va grandissant :

*- C'est la murie de la bosse...-
C'est la murie de la bosse qui revient ! Nous sommes perdus !*

Une véritable panique s'empare des hommes, des femmes et des enfants qui courent s'enfermer dans les maisons.

- Messire Humbert Rebillot a une forte fièvre, faites venir le docteur !

Une femme appelle de la fenêtre de la haute maison qui domine la place.

Le docteur, suivi de l'échevin, se dirige vers la maison alors que le bâtonnier sort des halles et les rejoint. Il est accompagné de son sergent. Ce dernier tire une charrette.

Seul le chirurgien pénètre dans la maison de Messire Humbert Rebillot. Les autres l'attendent dans la rue. La peur se lit sur leurs visages. Quelques curieux, courageux ou inconscients du danger, sont là aussi.

Le chirurgien réapparaît :

- J'ai trouvé sur Messire Humbert Rebillot un charbon et en la cuisse, la peste qui, au même instant, s'est mise à couler.

J'ai incisé le bubon. Il faut maintenant cautériser la plaie au fer rouge !

Messire Rebillot peut rester en sa maison, mais "barré et cadematé."

Sergent, condamnez toutes les ouvertures de la maison... et n'oubliez pas la croix de bois sur la porte pour avertir de la contamination.

Rapidement, le sergent s'exécute. Le chirurgien est reparti, suivi de l'échevin, du bâtonnier, du sergent et de sa charrette...

et, malgré le risque annoncé de la contamination, des immanquables curieux.



Lugubre cortège

Un peu plus loin, deux hommes sortent d'une maison. Traînent un corps sans vie qu'ils déposent sur la charrette.

Porteurs de branches de genêt, deux individus remontent la rue. L'échevin les interpelle :

- Eh vous deux ! Les nettoeuux (les nettoyeurs), approchez par ici... il faut laver cette maison et purifier l'air.

- Oui messire, nous allons brûler du genêt et du sapin...

Celui qui a répondu, il tient la pomme de senteur à la main ; il a un peu de racine d'angélique à la bouche. Avec son compagnon, il s'affaire maintenant autour des fagots qui brûlent bientôt, alors qu'une femme entre dans la maison avec un seau et un balai...

- C'est bien les Malgoguets. Mais n'en profitez pas pour faire main basse sur le mobilier de la maison !

C'est l'échevin qui a lancé ce conseil en guise de menace... avant de proclamer les mesures que la population est appelée à respecter afin d'éviter que le mal ne se propage :

- Moi, Jacques Rabaron, échevin de la cité de Favorney, déclare le "danger de peste".

La garde aux portes sera renforcée et plus personne ne pourra entrer en la cité.

Les écoles seront fermées, les foires et les marchés interdits.

Les habitants sont tenus de nettoyer les rues et de jeter les immondices dans la rivière. Ils doivent enlever les tas de fumier devant les maisons.

Deus "tue-chiens" vont être désigner pour éliminer chats et chiens errants, moyennant deux liards par bête abattue. Il est interdit de laver les linges dans les fontaines publiques.



Les prostituées vont être menées hors la ville par un sergent, avec un chapeau de paille sur la tête. Défense leur est faite de jamais revenir, sous peine d'être pendues.

Que les "infects de peste" soient expulsés et enfermés hors les murs dans les loges construites pour eux. Tout malade n'ayant pas signalé son infortune dans un délai de six heures sera arquebusé.

Lecture faite en la cité de Favorney, le 25 janvier de l'an de grâce 1636.

La troupe reprend sa marche macabre. La cloche et le fracas des roues sur les mauvais pavés avertissent du passage, annoncent le ramassage pour les uns, la barre pour les autres.

Semeurs de peste et éprouveurs

Pourtant, dans la rue d'Enfer, deux individus suspects, pris par leur besoin, n'ont rien entendu venir. Ils s'affairent après la proie d'une maison...

Le chirurgien barbier fait stopper la troupe et avertit l'échevin :

- Les misérables assassins !
Ce sont des semeurs de peste, ils graissent la porte avec un onguent de pus de bubon afin de répandre la maladie... Ils pourront ainsi cambrioler la maison vidée de ses occupants...
Messire, faites envoyer vos chasse-coquins et qu'ils se saisissent de ces infecteurs publics. Ils méritent la pendaison !

Mais les deux hommes se sont retournés et déjà, ils dévalent la rue.

Sus aux semeurs de peste ! A mort les infecteurs !

Alors que quelques-uns des hommes de l'échevin se lancent à la poursuite des graisseurs de porte, le chirurgien barbier a gravi les marches menant à l'entrée de la maison. Il est accompagné de l'échevin qui se tourne vers les personnes encore présentes :

- Il nous faut des éprouveurs pour voir si la contagion est toujours dans cette maison.

Qui se porte volontaire ?

Un enfant sort de la foule :

- Moi, je veux bien être enrhumé dans la maison.

- Qui es-tu ?

- Je m'appelle Jacques Bourrel et j'ai onze ans... Je n'ai plus rien, mon père et ma mère ont été tués par les Suédois. Notre maison a brûlé...

Mourir de fin ou de peste, peu m'importe !

- Moi aussi ! Je m'appelle Simone Soye. J'ai vingt ans et mes parents sont morts de la contagion, l'année dernière.

Nous habitons la ferme de la Goulle, en forêt de Baslière... et maintenant, je ne sais plus où aller.

- Je viens avec eux ! Je suis Nicolas Garin et j'ai quinze ans.

J'espère que nous serons bien payés pour cette besogne...

- Vous recevrez récompense soyez en sûrs, si du moins, dans neuf jours, vous sortez vivants de cette maison.

Entrez maintenant et... Dieu vous protège !

La foule se met en prière tandis que les trois éprouveurs pénètrent dans la maison. Derrière eux, le bâtonnier condamne la porte.

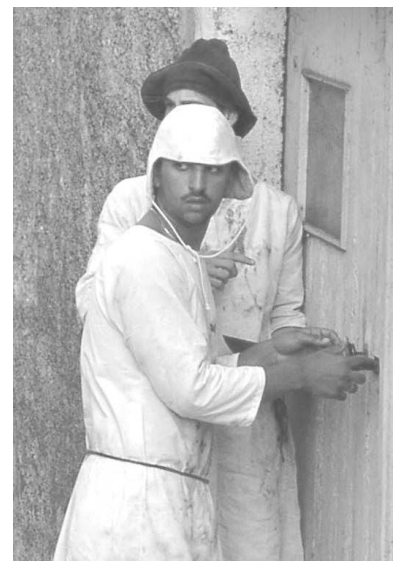
Là dans l'étroite ruelle, le notaire écoute un malade atteint du terrible mal. A travers la porte de sa maison, le malade lui dicte son testament :

- Ecartez-vous et faites silence, conseille le notaire, cet homme barré dedans sa maison me livre ses dernières volontés.

- Notez messire notaire : moi, Antoine Sarolle, je lègue ma maison et ma chenevière sise près la croix dans le pré du Breuil, à ma fille Deslotte, femme de Jean Fatey de Mersuay. A mon fils Jacques Sarolle, je laisse mes trois vaches et huit ouvrées de vigne situées en Rossignol. Enfin, pour le repos de mon âme, je fais don au révérend de l'Abbaye Notre-Dame de notre cité d'une vigne de vingt ouvrées en la Goulotte.

En bas de la rue d'Enfer, les deux infecteurs, semeurs de peste, ont finalement été rattrapés par les hommes de l'échevin. En attente de leur enfermement, ils sont solidement attachés contre les barreaux d'une porte, un écriteau leur est posé sur le torse :

"engraisseurs de porte et infecteurs publics".



"A peste, fame et bello, libera nos domine"

Sur la place du moulin, un homme passe de la nourriture à un malade barré dans sa maison. Pour éviter de l'approcher, il utilise une grande perche au bout de laquelle il a planté un morceau de pain.

En face, deux corps gisent, sans vie... Ils portent les charbons pestueux. Le mal n'a pas laissé à ces malheureux le temps d'aller plus loin !

Ils sont jetés dans la charrette au moment où paraissent cinq bénédictins. Sortis par la porte de derrière l'abbaye, ils portent la statue de Saint-Roch et chantent :

- *a peste, fame et bello, libera nos domine* ("de la peste, de la famine et de la guerre, libère-nous Seigneur").

Beaucoup des présents se jettent à genou, se signent, prient, reprennent "*libera nos domine*" avec les moines.

Le chirurgien barbier profite de l'attroupement pour prodiguer quelques conseils de prévention :

- *Pour éviter les risques de contagion, il faut consommer une saine nourriture et éviter le libertinage.*

Les individus d'un naturel mou et délicat, chaud et humide, comme les filles, les enfants, les femmes enceintes, les intempérants... doivent éviter tout exercice violent, colères, peines...

et la mélancolie aussi qui provoque l'ouverture des pores par où s'engage l'infection. Les vêtements de drap, de serge

et de velours, jugés "espongieux" risquent de retenir le mauvais air. Faites-les infuser dans du vinaigre, lavande, absinthe, rue, menthe, romarin, genièvre, cannelle, girofle, muscade, ail, camphre.

Enfin, quand vous êtes à jeun, buvez de l'urine...

Ces remèdes favorisent à pousser le vice humoral à la peau, à provoquer des sueurs, à former des escarres, à faire apparaître les bubons...

- *Moi, chirurgien, s'écrie un homme, le mal ne me touchera pas : j'ai mon amulette de mercure. Elle ne me quitte pas !*

- *On m'a dit, questionne un autre, qu'il faut mettre du crapaud séché ?...*

Malheurs du temps, joies de la fête

Au delà des murs, passée la porte basse, les loges ont été construites le long de la rivière. Faites de planches, couvertes de paille elles accueillent le temps de leur quarantaine, les malades pris en charge par la soigneuse des loges.

Les morts sont enterrés un peu plus loin, en contrebas.

Les cadavres sont ensevelis dans un trou de quatre pieds de profondeur. Enterrés à faible profondeur, ils pourraient contaminer les vivants. On y jette les corps tout habillés et on



les noie de chaux vive avant de la recouvrir de terre.

Une fois la quarantaine passée, les pestiférés guéris pourront quitter les loges qui seront brûlées pour assainir les lieux. A la nouvelle lune, on lèvera la barre.

La peste, partie tuer un peu plus loin, laissera un court répit aux habitants de Favorney qui, en cette année 1636, si la famine ne menace pas, pourront processionner en action de grâce et, après les malheurs du temps, profiter des joies de la fête !

Le rat, la puce et le bubon,
épisode de l'histoire
de Favorney,
a été reconstitué
et mis en scène
par Claude Colombier
et Patrick Poirson.

Il a été joué le
lundi 9 juin 2003
dans le cadre de
« **joies de la fête**
et malheurs des temps »

Sources : G. Louis, *La guerre de Dix Ans* ; P. Delsalle, *La Franche-Comté au temps des archiducs Albert et Isabelle* ; J-F. Solnon, *Quand le Franche-Comté était espagnole*.